

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF83

présenté par

M. Descoeur, M. Bazin, M. Nury, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bony, M. Dubois, Mme Anthoine,
M. Bourgeaux, M. Taite, M. Brigand, Mme Valentin, Mme Corneloup, Mme Louwagie,
M. Forissier et M. Cinieri

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.